

Cours à option officine

Titulaires

Karim AMIGHI (Coordonnateur), Francis CORAZZA, Frédéric COTTON, Carine DE VRIESE, Gilles JOURQUIN, Athanassios KOLIVRAS, Véronique MATHIEU, Florence SOUARD, Caroline STEVIGNY, Pierre VAN ANTWERPEN et Marc VAN NUFFELEN

Mnémonique du cours

PHAR-J900

Crédits ECTS

10 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Plaine et Erasme

Contenu du cours

La description des cours faisant partie de l'unité d'enseignement se trouve dans un document intitulé "Master bloc 2 : Options : résumé des cours", [] publié sur MonUlb dans l'onglet "Option".
(MonULB/Mon Secrétariat virtuel/Mes documents/Option)

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Cette unité donne une vision globale du métier de pharmacien d'officine

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours ex cathedra et exercices pratiques. Travail en petit groupe

Contribution au profil d'enseignement

2. Poser un acte professionnel adapté et responsable dans le respect des procédures

2.1. Délivrer des médicaments et des produits de santé en garantissant leur qualité et leur conformité.

Contrôler la conformité et la qualité des matières premières et des produits finis : lors de la réception, lors du stockage

Fabriquer les préparations pharmaceutiques (magistrales et officinales) et parapharmaceutiques en respectant l'ordre, la précision, la rigueur et la propreté

Assurer la traçabilité : lors des différentes étapes de production, lors du cheminement du grossiste au patient

Conditionner et stocker les matières premières et les produits finis de manière à préserver leur stabilité (température, humidité, lumière...)

Ecarter de façon appropriée les produits périmés et/ou non conformes

2.2. Dispenser des soins pharmaceutiques afin d'améliorer la qualité de vie du patient.

Etablir une relation de confiance avec le patient

Réaliser une analyse pharmaceutique : lors de la présentation d'une prescription afin d'évaluer l'adéquation du plan thérapeutique choisi par le médecin, lors d'une demande d'un médicament non prescrit

Donner des informations, des conseils sur le médicament et/ou le produit de santé, et des conseils hygiéno-diététiques : lors de l'instauration d'un nouveau traitement, lors de la substitution d'un traitement existant, lors d'un renouvellement de traitement

Constituer et/ou mettre à jour le dossier pharmaceutique : lors de changements administratifs, lors de la découverte d'une intolérance, d'une allergie, d'un effet indésirable, lors de l'instauration et/ou de l'adaptation d'un traitement médicamenteux

2.3 Gérer une structure dédiée aux manipulations des produits de santé afin d'en optimiser le fonctionnement.

Assurer la logistique de la structure (aspects pratiques, administratifs et économiques): lors de l'établissement et la réception des commandes, lors de la mise à jour des stocks, lors du classement des produits, lors de la prise en charge des préparations magistrales et officinales

3. Accompagner un acte pharmaceutique de conseils orientés et en assurer le suivi

3.2. Effectuer un suivi pharmaceutique en accompagnant les patients nécessitant une surveillance thérapeutique afin de s'assurer de l'efficacité et de la sécurité du médicament.

Identifier les patients à risque (personnes âgées, femmes enceintes...)

S'informer sur l'évolution de l'état de santé et sur l'apparition d'effets indésirables

Vérifier le bon usage du médicament

Collaborer avec les autres professionnels de santé

3.3. Promouvoir les actions de prévention en santé publique en tenant compte des coûts liés aux soins.

Relayer les informations sur la santé émanant des institutions publiques : lors de la publication de nouveaux décrets, lors de campagnes de sensibilisation du public aux problèmes liés à la santé ou aux médicaments

Fournir un support psychosocial en vue d'aider et de responsabiliser les patients lors de comportements à risque (tabagisme, alcoolisme...)

Encourager le patient à agir en vue de prévenir la survenue de maladie ou de comportement à risque (vaccination, MST...)

4. Communiquer de façon professionnelle et adapter le message aux différents interlocuteurs

4.1. Partager ses connaissances lors de tout acte pharmaceutique.

Communiquer les résultats de la recherche avec les professionnels et les patients

Adapter son langage à son interlocuteur (patient, professionnel, etc.)

4.2. Interagir avec l'équipe de façon professionnelle en vue d'optimiser sa pratique

Collaborer avec les membres de l'équipe

S'intégrer dans une équipe et/ou diriger une équipe

Créer, entretenir des relations humaines et solutionner les conflits

5. Résoudre des problèmes liés à la santé en intégrant et analysant de manière critique différentes approches scientifiques

5.1. Concevoir une réponse concrète à un problème en utilisant ses connaissances et son esprit critique

Interpréter de façon critique l'information : en différenciant les sources d'information commerciales et scientifiques, lors de toute mise en garde à l'encontre d'un médicament, association de médicaments ou de produits de santé

6. Agir de manière éthique et responsable

6.1. Respecter la législation, la déontologie et l'éthique pharmaceutiques.

Veiller au bien-être et à la sécurité du patient

Appliquer la réglementation en vigueur dans le domaine de la santé

Se comporter avec moralité, probité, dignité, honneur, discrétion

Maintenir une confraternité entre professionnels de la santé

7. Évaluer, s'autoévaluer, actualiser ses savoirs et améliorer sa pratique

7.1. Développer ses connaissances afin d'intégrer les avancées de la recherche pharmaceutique dans sa pratique professionnelle.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Selon titulaires

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Plaine et Erasme

Contact(s)

Karim Amighi (karim.amighi@ulb.be)

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Uniquement évaluations continues (modalités à préciser par les titulaires)

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Une note globale pour l'unité d'enseignement est calculée en faisant la moyenne de l'ensemble des notes des différentes activités d'enseignement. Le seuil de réussite est fixé à 10/20 pour chaque activité d'enseignement et pour la note globale. Les activités dont la note est <10/20 devront être repassées.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Pharmacie

MA-PHAR | Master en sciences pharmaceutiques | finalité Spécialisée/bloc 2

